

Lampaul Plouarzel

Bulletin municipal

02 98 84 01 13

www.lampaul-plouarzel.fr

Octobre 2024

> Services et Numéros Utiles

HORAIRE DE LA MAIRIE
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Fermée le mardi après-midi.

☎ 02.98.84.01.13.

mail : mairie@lampaul-plouarzel.fr

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mercredi de 10h à 12h et 16h00 à 19h

- Vendredi de 17h30 à 19h

- Samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h

- Dimanche de 10h30 à 12h

☎ 02 98 84 13 23

BULLETIN MUNICIPAL

les articles à faire paraître sont à faire parvenir
en Mairie avant le 20 du mois.

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et les élus se tiennent à la disposition
de tous, et reçoivent tous les jours mais
de préférence sur rendez-vous.

RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02.98.84.13.33

mail : restaurantscolaire@lampaul-plouarzel.fr

GARDERIE PERISCOLAIRE

☎ 02.98.84.11.59

mail : espaceenfance@lampaul-plouarzel.fr

LA POSTE : ☎ 3631

Agence postale : Bar-Tabac Le Galion

N° UTILES :

TAXI- OUEST : ☎ 02 98 84 01 27

RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC BREIZHGO :

Transports quotidiens en car vers Saint Renan
et Brest - Horaires et tarifs : www.breizhgo.bzh
Le bar Le Galion propose à la vente des tickets
à l'unité et au carnet.

SECOURS CATHOLIQUE :

☎ 06 75 01 93 13 – sc.iroise.29@gmail.com

DÉPANNAGE ENEDIS : ☎ 09 72 67 50 29

DÉPANNAGE EAU DU PONANT :

☎ 02 29 00 78 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Patrick PAPY – TÉLÉGRAMME

☎ 06 81 01 40 06 ou ppapy@hotmail.fr

Sylvie OPPORTUNE – OUEST FRANCE

☎ 06 81 22 95 15

ou sylvie.buono.opportune@wanadoo.fr

> État civil

Mariage : Le 7 septembre 2024 : Luc THOLLET et Maëlle CUSSONNEAU
Le 21 septembre 2024 : Marc DUPRE et Valérie QUENEHERVE
Le 28 septembre 2024 : Alan ARZUR et Anna CASTANIER

Décès : Le 05 septembre 2024 : Monsieur Jean-Yves SALMON
Le 11 septembre 2024 : Madame Sophie BONDERF

> Urbanisme

Accordés

SCI LE CORSAIRE	1 place de l'Eglise	Changement de porte et création d'une ouverture
FLOCH Michel	52 rue de la mairie	Agrandissement voie d'accès à la propriété
FLOCH Michel	52 rue de la Mairie	Division en vue de construire
TURLAIS Colette	22 rue de Porspaul	Transformation d'une fenêtre en baie vitrée et installation d'un escalier métallique
JOASSIN Michèle	20 rue du Gouérou	Rénovation d'habitation
GIBBE Mathilde	37 bis rue de Saint-Egarec	Réalisation de 4 fenêtres de toit
MICHAUD Fabrice	11 chemin de Kergouzoch	Création de 2 fenêtres de toit
CALVARIN Laurent	15 rue de Pors Ar March	Création d'une toiture à faible pente sur le toit terrasse existant
DESCHAMPS Nolwenn	85 rue de Porscave	Maison individuelle
TRANVOUEZ Claire-Marie	52bis rue de la Mairie	Maison individuelle

> Avis de la Mairie

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous au 02 98 84 01 13

N'hésitez pas à poser vos questions à mairie@lampaul-plouarzel.fr et déposer vos dossiers sur le site de la commune, rubrique mon quotidien, mes démarches, urbanisme ou sve.sirap.fr

PORTS DE PORSPAUL ET PORSCAVE

Permanence de Monsieur François LE BERRE, Adjoint aux Ports, reçoit les usagers le mardi sur rendez-vous de 10h à 12h.

☎ 02 98 84 01 13

☎ porspaul@lampaul-plouarzel.fr

DISPOSITIF

« ARGENT DE POCHE »

La municipalité propose aux jeunes de 15 à 17 ans de s'engager à servir la collectivité lors d'une demi-journée, contre une gratification de 15€. Les dossiers d'inscription et le règlement sont disponibles en Mairie. Les jeunes doivent y déposer leur dossier ainsi que toutes les pièces justificatives. Les missions et les dates seront communiquées aux inscrits au plus tard 15 jours avant le début de la mission.

Contact : mairie : 02 98 84 01 13

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : bim@lampaul-plouarzel.fr

DEVOIRS

D'octobre à juin, une équipe de bénévoles assure l'accompagnement aux devoirs à la garderie périscolaire. Si vous aussi, vous avez envie de vous investir dans la vie de la commune et si vous avez un peu de temps à consacrer aux enfants, pourquoi ne les rejoindriez-vous pas à la rentrée ? Quelques personnes de plus permettraient d'améliorer l'accompagnement aux devoirs, service apprécié par les enfants des deux écoles ainsi que de leurs familles. Pour tous renseignements vous pouvez contacter la garderie au 02 98 84 11 59 ou la Mairie au 02 98 84 01 13 pour une inscription.

ACTION SOCIALE

Si vous rencontrez des difficultés, le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) de la mairie de Lampaul-Plouarzel, propose des aides financières ponctuelles et un service de colis alimentaire si vous êtes suivis par un(e) assistant(e) social(e). Il est possible aussi de prendre en charge le montant de l'abonnement annuel de la médiathèque (20€) pour les familles Lampaulaises et (15€) pour les personnes seules.

Pour en bénéficier, il vous faudra remplir une fiche d'inscription disponible en mairie, en y ajoutant votre attestation de coefficient C.A.F. et déposer le tout en mairie aux heures d'ouvertures. Votre carte d'adhésion sera directement à prendre à la médiathèque. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Mme JAMET, adjointe aux affaires sociales.

CCAS : REPAS DES ANCIENS

Cette année, le repas des anciens (à partir de 72 ans dans l'année) aura lieu le mardi 5 novembre à 12h au Kruguel. Inscriptions jusqu'au 18 octobre au 02 98 84 01 13 ou à l'accueil de la mairie. Pour les conjoints ayant moins de 72 ans, le tarif est de 30 euros. Le règlement sera à effectuer à la mairie au plus tard, le 18 octobre 2024.



LA MER EN DÉBAT

La Commission Nationale du Débat Public organise un débat public «La mer en débat». Ce débat offre une opportunité pour chaque citoyen de s'informer, de partager son point de vue et d'influencer activement les futures décisions relatives à nos espaces maritimes et littoraux. La plateforme participative est accessible via le lien suivant : www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat ou <https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr>

PLAISANCIERS : QUE FAIRE DES FUSÉES DE DÉTRESSE PÉRIMÉES

Pays d'Iroise Communauté rappelle que les feux de détresse ne doivent pas être déposés dans les poubelles bleues ni jaunes, ni en déchèterie. Les produits pyrotechniques sont dangereux pour le personnel et les équipements de nos collectivités (explosions, départs de feux). L'éco-organisme PYRÉO, organise le traitement des feux de détresse en fin de vie dans le respect de la réglementation. Pour cela, il vous suffit de déposer vos produits usagés ou périmés dans votre magasin d'accastillage sans obligation d'achat. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter l'article publié sur le site de symette.bzh sur la collecte des feux de détresse.

TRAVERSÉE DE L'ABER ILDUT : Un raccourci par la mer

Les marcheurs du GR34 peuvent troquer 15km de marche entre le Port de Lanildut et Porscave à Lampaul-Plouarzel contre 5mn par voie de mer, grâce au service de traversée à la demande mis en place par Pays d'Iroise Communauté. 5 personnes (ou avec vélos) pourront embarquer. Tarif : 2€/pers ou 3€/pers avec un vélo. Contacter le Port de l'Aber Ildut la veille pour réserver votre passage au 02 98 04 36 40 ou 02 98 04 04 98

AIDE AU NUMÉRIQUE

Pour raisons professionnelles, Sébastien doit s'absenter. La reprise des permanences est prévue le lundi 18 novembre 2024.

RECENSEMENT MILITAIRE

À partir du 1^{er} jour de leur 16^{ème} anniversaire (et dans les 3 mois qui suivent), les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Sont actuellement concernés les jeunes nés en juillet, août, septembre 2008. Se présenter en mairie avec le livret de famille des parents, la carte d'identité et le justificatif de domicile.

VITESSE EN AGGLOMÉRATION : RAPPEL

Hormis les secteurs signalés à 30km/h, la vitesse maximum autorisée dans la commune est de 50km/h. Il est rappelé également, qu'en agglomération, l'excès de vitesse inférieur à 20km/h est sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe (amende forfaitaire: 135 €; amende minorée: 90 €; amende majorée: 375 €) et par le retrait d'un point du permis de conduire. Pour le bien-être et la sécurité de tous merci de respecter le code de la route.

LUTTE CONTRE LE BRUIT : Arrêté Préfectoral n°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 : Article 19

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h ; Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

RÉSEAUX SOCIAUX

«Du nouveau sur les réseaux ! La mairie de Lampaul-Plouarzel est désormais présente sur instagram, pour vous faire suivre en images toute l'actualité du territoire. Suivez-nous !»



> Avis de la Mairie

INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNÉE : RAPPEL

Faire un feu dans son jardin est formellement interdit depuis le 29 novembre 2011 et la circulaire interministérielle. Vous n'avez depuis plus le droit de brûler des déchets verts : herbes, branchages, feuilles... En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée.

RAPPEL DES COMPÉTENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le recours à celui-ci est gratuit. **Ses compétences :** problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaire et locataires ou entre locataires; différends relatifs à un contrat de travail, litiges: de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural et en matière prud'homale.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS : CHANGEONS NOS MAUVAISES HABITUDES !

Nous vous rappelons que depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende à 135€ (classe 4).

VOIE VERTE

Pour rappel, il est strictement interdit pour les 2 roues et autres véhicules motorisés de circuler sur la voie verte et la piste cyclable entre Lampaul-Plouarzel et Plouarzel. A la demande de la mairie, la gendarmerie est susceptible de procéder à des contrôles.

DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Pour rappel, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.

AIDE BAFa-BAFb 2024

Les municipalités de Lampaul-Plouarzel, Plouarzel et Ploumoguier, ont décidé de favoriser l'accès au BAFa ou au BAFb par un soutien financier. Les personnes ayant déjà commencé la formation ne peuvent prétendre à cette aide. Les candidats doivent s'engager à suivre la formation dans l'année 2024 et à la poursuivre entièrement. Elle doit être accompagnée du dernier avis d'imposition. Il est vivement recommandé de prendre contact avec la Directrice de l'Animation Jeunesse, Madame Marina MACQUET au 07 62 94 89 58 ou avec la mairie au 02 98 84 01 13 (ou mairie@lampaul-plouarzel.fr) avant cette date pour tout renseignement.

DON DE SANG

La prochaine collecte dans notre secteur aura lieu le vendredi 11 octobre à la salle polyvalente de Plouarzel de 8h30 à 13h.

Les malades, les blessés, les opérés ont besoin de sang toute l'année. Un appel est fait aux donateurs de 18 à 70 ANS. Les nouveaux donateurs sont les bienvenus.

Une collation est offerte à l'issue du don.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES !

Si vous ne l'avez pas reçue ou perdue, contacter le service déchets decheteries@ccpi.bzh ou 02 98 84 41 13. À noter que si vous êtes locataire, c'est votre propriétaire qui doit vous la transmettre, charge à lui de demander au service déchets des cartes pour les locataires en appartement. Attention l'accès en déchetterie est interdit aux piétons pour raisons de sécurité.

REPAS INTER-GÉNÉRATIONNELS À LA CANTINE

Depuis la rentrée, les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent s'inscrire à la cantine scolaire pour manger avec les enfants, tous les jours de la semaine, hors mercredi, week-end et vacances scolaires. La personne qui souhaite s'inscrire doit être autonome et ne pas avoir de régime particulier car les menus sont les mêmes que ceux des enfants. Le tarif est unique : 6.02 € le repas.

L'inscription se fait au plus tard le mercredi de la semaine précédente, en mairie.

> Annonces Diverses

MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Toute l'année, le jeudi matin, de 9h00 à 13h00, des commerçants sont présents sur la place principale située à côté de la Mairie et de la salle du Kruguel. Poissons, viandes bio, fruits et légumes, crèmerie, pâtisserie, boucherie... Ils sont tous là pour vous accueillir dans la bonne humeur.

LE TÉLÉGRAMME

recrute un livreur de journaux sur le secteur de Lampaul-Plouarzel. Pour tous renseignements, contacter le 02 98 33 85 58

COURS D'ANGLAIS, SOUTIEN SCOLAIRE

L'IA vous permettra de rédiger de bons textes en anglais mais qu'en est-il d'une conversation avec un anglophone, ou lors de vos voyages? Diplômée de la Chambre de Commerce Britannique, je peux vous aider à améliorer votre niveau
Tel : 06.71.36.27.88

ÉLÉGANCE JARDIN

Embellissez votre jardin. Tonte de pelouse, entretien, taille des haies, création de nouveaux espaces verts... Je vous propose un service personnalisé et soigné. N'hésitez pas à me contacter pour discuter de vos besoins et découvrir comment je peux vous aider. Contact : 06.95.46.20.32 ou elegance.jdn@gmail.com. Intervention sur tout le Pays d'Iroise. Règlement par CESU (Chèque Emploi Service Universel)

> Permanences

RAPPEL : L'A.D.I.L. (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU FINISTÈRE)

Permanence en Mairie de Saint Renan le 1^{er} mardi du mois sur rendez-vous de 9h à 10h, sans rendez-vous de 10 à 12h au **02 98 46 37 38**. A.D.I.L. 14 boulevard Gambetta – Brest

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences en Mairie sur rendez-vous uniquement. Renseignements auprès du Centre d'Action Sociale du Conseil Départemental de St Renan au **02 98 84 23 22**.

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence sur la commune de Milizac-Guipronvel (salle Tréléon), le vendredi 11 octobre prochain, de 10h30 à 12h00. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au 02 98 76 23 86

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) est un lieu d'écoute, d'informations, de rencontres, d'échanges sur la petite enfance pour les parents, futurs-parents, Assistantes Maternelles, gardes à domicile, candidates à l'agrément (par exemple : recherche d'un mode d'accueil, démarches autour du contrat de travail...) L'animatrice du RPAM de la CCPI vous accueille tous les jours sur rendez-vous, vous pouvez également obtenir des informations par téléphone au **02.98.48.99.91** ou par mail rpam.sud@ccpi.bzh

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Brigitte JAMET, adjointe aux affaires sociales peut vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet? Un architecte du CAUE, vous reçoit dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise le premier jeudi du mois sur rendez-vous afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Renseignements au **02 98 84 28 65**.

CONCILIEUR DE JUSTICE

Les permanences du conciliateur de justice se tiennent à la mairie de Saint Renan, **les lundis de 14h30 à 16h30**. Les personnes souhaitant le rencontrer peuvent prendre RDV directement en mairie, en appelant au ☎ **02.98.84.20.08**

SSM

Madame Orlane BOST, Conseillère en Economie Sociale et Familiale pour le Service Sociale Maritime, intervenant auprès des marins du commerce et de la pêche, assurera sa permanence **le jeudi 10 octobre 2024 de 9h30 à 12h**.

Pour **prendre rendez-vous** merci de contacter le bureau de Brest :

- au 02 98 43 44 93,
- ou par mail : brest@ssm-mer.fr
- D'autres permanences ont également lieu, n'hésitez pas à nous contacter.

> Avis de la C.C.P.I

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES OCTOBRE 2024

ATELIER D'INITIATION À L'UTILISATION DU « IPHONE » POUR LES PLUS DE 60 ANS



Cycle de 6 séances **le jeudi matin** (9h-10h30) **du 07/11 au 12/12** à Pays d'Iroise Communauté (Lanrivoaré). Apporter son « iPhone » personnel. Infos et inscription : **02 98 84 94 86** ou social@ccpi.bzh.

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU D'UN KIT D'ÉLECTRIFICATION



Pays d'Iroise Communauté accorde une aide forfaitaire aux particuliers de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et de 100 € pour l'achat d'un kit d'électrification. Pour connaître les conditions d'éligibilité, rendez-vous sur www.pays-iroise.bzh.

DÉCHÈTERIE DE PLOUGONVELIN : FERMETURE DE LA PLATEFORME DÉCHETS VERTS

En raison d'opérations de broyage, la plateforme des déchets verts sera fermée dans cette déchèterie le **08/10**.

MAISON DE L'EMPLOI

- Présentation du métier d'assistant maternel avec le RPAM : le **10/10** à 9h
- Information sur les métiers « service à la personne » avec GO SENS : le **24/10** de 9h30 à 12h
- Permanence de l'armée de terre : le **19/10** de 9h à 12h
- Permanence de l'ADIE (création d'entreprise) : le **17/10** (journée)
- Atelier transmission avec la Chambre des métiers : le **17/10** de 9h à 17h

Maison.emploi@ccpi.bzh / **02 98 32 47 80** du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h (sauf le vendredi 16h30).

BIODÉCHETS : ATELIERS COMPOSTAGE-PAILLAGE-JARDINAGE AU NATUREL

- Lampaul-Plouarzel, le **9/10** de 17h à 19h
- Lanrivoaré, le **16/10** de 17h à 19h
- Tréouergat le **26/10** de 10h à 12h



Infos et inscriptions : preventiondechets@ccpi.bzh ou au **06 99 64 63 66**. Chaque atelier se terminera par un troc de plantes et graines.

SANT'IROISE : 4 JOURS DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Du **jeudi 10** au **dimanche 13/10**, Pays d'Iroise Communauté et l'ensemble des partenaires se mobilisent sur 4 journées pour mieux vous informer, vous soutenir et prendre soin de vous. Les **10/10 et 11/10**, place du marché à Ploudalmézeau, et les **12/10 et 13/10**, place du Dr Guyader à Saint Renan. Conférences, théâtre, ateliers, animations, cinéma, concert, groupes de paroles... Le **13/10** : marches roses organisées par les associations locales dans les communes du Pays d'Iroise (information auprès de votre mairie). Infos : **02 98 84 94 86** et pays-iroise.bzh.

Sant'Iroise
La Santé pour tous
Edition 2024

www.pays-iroise.bzh
02 98 84 94 86

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Visitez la structure
« Voyage au cœur du sein »

Ouvert à toutes et à tous

OCTOBRE ROSE

10 & 11 Octobre
PLOUDALMÉZEAU
Place du G^e de Gaulle

Théâtre - Cinéma
Concert - Conférences
Ateliers - Marches

12 & 13 Octobre
SAINT-RENAN
Place D^r Paul Guyader

LAIQUE DÉPISTAGE DES CANCERS Centre de coordination Bretagne
Assurance Maladie Agence régionale de santé
Carsat Bretagne
SAFTI

RÉNOVATION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : RÉUNION D'INFORMATION À L'INTENTION DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Une présentation du dispositif Bail'Rénovaura lieu le **3/10** à 18h à Pays d'Iroise Communauté, zone de Kerdrioual à Lanrivoaré. Ce programme vise à sensibiliser, informer et accompagner les propriétaires bailleurs et les locataires sur la rénovation et la sobriété énergétique. Inscription obligatoire au **0 805 29 29 79** (N° vert gratuit).

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ener'gence et Pays d'Iroise Communauté vous informent sur le service gratuit d'accompagnement à la transition énergétique des entreprises le **01/10** à 19h, Espace Racine, Saint Renan. Conseil et accompagnement technique en rénovation, développement des énergies renouvelables... Inscription sur www.energence.bzh.

BIODÉCHETS : DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS



La distribution des composteurs à prix aidé continue 1 fois par semaine à Lanrivoaré et dans les communes :

- Ploudalmézeau, le **4/10** de 15h30 à 18h30 devant la salle multifonction
 - Saint Renan, le **5/10** de 9h30 à 12h30 au marché
 - Plouarzel, le **11/10** de 15h30 à 18h30 devant la salle polyvalente
 - Plougonvelin, le **18/10** de 15h30 à 18h30 devant l'espace Keraudy
 - Milizac-Guipronvel, le **19/10** de 9h30 à 12h30 au boulodrome
- Calendrier et réservation sur Déchets | CCPI (pays-iroise.bzh) ou au **06 99 64 63 66**

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS ARTICLES SPORTS ET LOISIRS

Des espaces sont aménagés dans chaque déchèterie pour collecter les articles de sport et de loisir (vélos, gilets de sauvetage, raquettes, chaussures de sport...). Déposez votre article en bon état dans la zone de réemploi destinée aux recycleries partenaires. Hors d'usage ? Déposez-le dans l'espace réservé aux articles de sport, il sera recyclé.

ÉCOLE DE MUSIQUE : STAGES À L'ESPACE CULTUREL DE SAINT RENAN

Batterie-percussions : le **12/10** de 9h30 à 12h30

Jazz : les **21, 22 et 23/10** de 18h à 21h

Ensemble à cordes : les **21 et 22/10** de 9h30 à 11h (niveau 1) et de 11h à 12h30 (niveau 2)

Ouverts à tous, quelle que soit la commune de résidence. Infos et inscriptions : nathalie.leflem@ccpi.bzh / **02 98 84 97 60**.

FINALE DES TRÉTEAUX CHANTANTS



À l'Aréna le **26/11**, vente de billets (15 €) au siège de Pays d'Iroise Communauté (Lanrivoaré) le **12/11** de 9h à 12h. Infos : **02 98 84 97 60** ou **02 98 84 94 86**.

L'on deux mil vingt-quatre, le seize septembre à 18 H.30
Le conseil municipal de LAMPAL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMPAL-PLOUARZEL sous la Présidence de Michel JOURDEN, maire.
Étaient présents : Michel JOURDEN, Brigitte JAMET, Marie MORGANT, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Didier MELLOUET, Ronan LANSOINNEUR, Frédéric MORVAN, Caroline RIBEZZO, Eric COZIN, Morgane LE GALL, Philippe DHAUSSY, Sylvain GUERIN et Christophe FAVE.
Absents excusés : François LE BERRE qui a donné procuration à Michel JOURDEN, Cloé PAQUE qui a donné procuration à Brigitte JAMET, Marie-France PEZENNEC qui a donné procuration à Philippe DHAUSSY, Amélie KEROUANTON et Morgane LE QUELLEC.
Secrétaire de séance : Morgane LE GALL

► INTERCOMMUNALITE

1. ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (CI-APRÈS PLUI) – DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Vu le code général des collectivités territoriales;
Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.151-5 et L. 153-12,
Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays d'Iroise (ci-après CCPI),
Vu la délibération du conseil communautaire n°CC2017-12-54/IT-02 en date du 20 décembre 2017,
Vu le projet d'aménagement et de développement durables (ci-après PADD) provisoire annexé, Entendu la présentation du PADD par le rapporteur,
Considérant la réunion des élus communaux et communautaires en date du 29 août 2024,

EXPOSE

1- CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération n° CC2017-12-54/IT-02 en date du 20 décembre 2017.

Les travaux d'élaboration du PLUI-H accompagnés par les cabinets FUTUR PROCHE puis CITADIA ont démarré en août 2017 et ont comporté à ce jour deux phases : l'élaboration du diagnostic et l'état initial de l'environnement, qui ont fait chacune l'objet d'une concertation destinée à l'ensemble des partenaires institutionnels mais aussi au public. Celles-ci ont mis en évidence un certain nombre de constats qui ont permis de dresser un portrait du territoire dans son contexte actuel et de retenir un Plan.

L'article L151-5 du Code de l'urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables qui :

- définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune ;
- fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

En vertu de cet article, « Lorsque le territoire du plan local d'urbanisme intercommunal comprend au moins une commune exposée au recul du trait de côte, les orientations générales mentionnées aux 1° et 2° du présent article prennent en compte l'adaptation des espaces agricoles, naturels et forestiers, des activités humaines et des espaces urbanisés exposés à ce recul. »

Un débat a lieu au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux ou du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionné à l'article L. 151-5, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLU.

Lorsque le PLU est élaboré par un établissement public de coopération intercommunale, le débat prévu au premier alinéa du présent article au sein des conseils municipaux des communes membres est réputé tenu s'il n'a pas eu lieu au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLU.

Il est précisé que le projet de PADD a été communiqué aux communes membres par la CCPI. Il revient donc à la commune de débattre sur les orientations générales du PADD du pays d'Iroise.

Monsieur le Président invite donc les élus communaux à débattre du PADD sachant que celui-ci exprime le projet politique résultant des travaux menés en concertation, avec l'ensemble des maires et de leurs représentants. Il entend formaliser de manière simple et lisible une stratégie d'aménagement et de développement de l'ensemble du territoire communautaire, à horizon 2046 et concernant l'ensemble des communes dont la commune de Lampaul-Plouarzel.

2- EXPOSE DES ORIENTATIONS DU PADD DU PLUI-H

Le PADD de la CCPI s'est donné comme ambition de concilier attractivité, identité, sobriété, simplicité et solidarité pour un territoire résilient et agréable à vivre.

Malgré le contexte de crises multiples, le territoire du Pays d'Iroise demeure parmi les territoires communautaires les plus dynamiques du Département du Finistère mais aussi de la Région Bretagne et connaît un rythme annuel de croissance démographique soutenu. Au vu des projections démographiques, cette croissance devrait se poursuivre et la Communauté, qui compte aujourd'hui plus de 50 000 habitants et 10 200 emplois, doit maintenir une capacité à accueillir 300 habitants par an et une activité économique en croissance. A cette fin, le territoire doit être en capacité de répondre au besoin de logement, dans toute sa diversité.

Le contexte de changement climatique, de transition énergétique, de raréfaction des ressources et de la biodiversité, implique d'inscrire la dynamique du pays d'Iroise dans un cercle vertueux visant une approche renouvelée de l'aménagement du territoire et dans le respect de la trajectoire ZAN précisée par la Loi Climat et Résilience mais aussi dans l'esprit du SRADDET et du ScoT du Pays de Brest.

Le PADD se décline en 4 axes fondateurs. Il est précisé qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les différents axes et orientations du PADD et que chacune contribue à part égale au projet global. Le PADD souligne aussi la nécessité d'une approche transversale des enjeux.

AXE 1 : PAYS D'IROISE, UN TERRITOIRE ENGAGE POUR LA COHESION ET L'EQUILIBRE : ORGANISER LE DEVELOPPEMENT URBAIN POUR GAGNER EN COHERENCE ET EN LISIBILITE DE TERRITOIRE

L'enjeu de la limitation de la consommation des espaces naturels est à relever et doit s'articuler avec l'ambition du territoire de conserver et de développer des centralités et bourgs vivants et dynamiques, dans une logique d'aménagement équilibré du territoire. Cela nécessite de relever les niveaux de densité par hectare en prenant en compte la qualification des communes en pôle structurants, en pôle relais, etc. L'organisation de l'espace doit être pensée à l'aune notamment de l'enjeu d'une maîtrise de la consommation foncière passant par un effort encore accru en matière de renouvellement urbain, mais aussi en prenant en compte la qualité de vie des habitants : mobilité, proximité des services et de l'emploi, espaces naturels, aménagement d'espaces publics qualitatifs, etc.

Il s'agit aussi d'affirmer la diversité et la complémentarité des communes pour faire fructifier les relations intercommunales de proximité.

Cet axe vise ainsi à :

- conforter le maillage urbain et l'armature territoriale pour préserver les solidarités du territoire et gagner en connexion avec le pays de Brest ;
- trouver un équilibre territorial entre aménagement d'espaces bâtis et préservation d'espaces non bâtis ;

- favoriser l'accessibilité à l'ensemble du territoire pour tous (en recherchant notamment le développement des mobilités actives et partagées, etc.) ;
- assurer une couverture équilibrée du territoire en matière d'équipements et de services.

Cet axe ambitionne d'améliorer le cadre de vie des habitants en renforçant le lien entre urbanisme et mobilité, de valoriser la proximité, d'offrir un bon niveau de service aux habitants et une capacité à développer la vitalité économique du territoire. Cet axe 1 entend donc maintenir et renforcer à la fois cohésion et équilibre dans les différentes composantes du territoire.

AXE 2 : PAYS D'IROISE, TERRITOIRE ENGAGE POUR L'ACCUEIL, LA SOLIDARITE ET LA SOBRIETE : DEVELOPPER LA QUALITE DE L'HABITAT EN PROPOSANT A TOUS DES LOGEMENTS ADAPTES

Face aux différents défis démographiques, le pays d'Iroise entend conserver une croissance maîtrisée, permettant le renouvellement de la population et l'accueil de nouveaux habitants. Cet axe ambitionne de répondre aux besoins en logements pour tous (et notamment des jeunes actifs) et de bonnes conditions d'habitat, dans un cadre de vie attractif. Il affirme un objectif de production de logements mais aussi une solidarité territoriale par le développement et la répartition de l'offre.

A cette fin, il vise à :

- maintenir l'attractivité du pays d'Iroise en confortant sa dynamique résidentielle et en prenant en compte ses évolutions démographiques
- promouvoir un habitat durable, sobre et économe en foncier et en énergie
- mobiliser et valoriser le parc de logements existants.
- mieux répondre aux besoins (spécifiques) en habitat de certaines populations.
- renforcer l'offre de logement social

AXE 3 : PAYS D'IROISE, TERRITOIRE ENGAGE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE : RENFORCER L'ATTRACTIVITE ET LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE

L'attractivité d'un territoire suppose un cadre de vie qualitatif mais il requiert également de l'activité économique et des services. L'économie du Pays d'Iroise peut être qualifiée de résidentielle ou résidentielle. Elle est aussi marquée par la présence forte de l'agriculture, du commerce et des services. L'enjeu est de favoriser le développement des activités et de l'emploi sur le territoire en limitant ainsi les déplacements hors de celui-ci.

Cet axe vise à :

- organiser les espaces économiques de manière équilibrée et raisonnée, en recherchant à les densifier et leur assurer une accessibilité aisée
- consolider la dynamique commerciale et de service du territoire, en priorisant l'installation de commerces, services et équipements, de l'habitat et de l'emploi dans les centralités (centres bourgs et centres villes), dans une logique de proximité
- valoriser les activités maritimes dans toutes leurs composantes (transport, algues, nautisme, R&D, secteur primaire...)
- soutenir l'agriculture locale et préserver à cet effet les milieux agricoles
- affirmer un positionnement touristique attractif et compétitif, levier de valorisation du territoire et créateur d'emplois

AXE 4 : PAYS D'IROISE, TERRITOIRE ENGAGE POUR LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DE SES RESSOURCES ET RICHESSES : VALORISER LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE BATIS ET NATURELS, PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES PAR LA RECHERCHE DE SOBRIETE, PREVENIR LES RISQUES ET CŒURER POUR UN TERRITOIRE RESILIENT

L'attractivité du pays d'Iroise réside pour une part dans la qualité de son cadre de vie et constitue un facteur pour une implantation des nouveaux ménages. Mais, cette attractivité suppose aussi de disposer des ressources naturelles et de qualité pour les accueillir (eau par exemple). Dans un contexte de changement climatique, à même de modifier dans le temps notre environnement, nos pratiques agricoles, etc. le Pays d'Iroise entend aménager son territoire de manière durable en préservant ses richesses (paysages, patrimoine, etc.), ses ressources (eau potable, eaux de baignade, etc.) mais aussi en prévenant les risques induits par ce changement (montée des eaux, recul du trait de côte, inondations, etc.)

Dans ces perspectives, cet axe vise à :

- Préserver, restaurer et valoriser les espaces naturels et les continuités écologiques et dans ce cadre, notamment, affirmer l'armature écologique et paysagère (décliner spatialement la trame verte et bleue) ;
- Protéger et valoriser les éléments du patrimoine qui participent à l'identité du territoire et confortent les paysages ;
- Cultiver les richesses et les singularités du territoire en s'appuyant sur ses « pépites » : GR34, Mer d'Iroise, Archipel de Molène, Pointe Saint-Mathieu, Aber Ildut, Trémazan, etc. en renforçant notamment la place du tourisme vert et de proximité ; afin d'offrir et de maintenir un cadre de vie désirable, facteur de l'attractivité du territoire communautaire.

Prévenir les risques et œuvrer pour un territoire résilient

Cet item vise aussi, en cohérence avec les orientations du PCAET et dans un contexte de changement climatique, à :

- Diminuer la vulnérabilité du territoire
 - o En préservant les zones humides et en maîtrisant l'urbanisation dans les secteurs à risque
- Préserver les ressources en eau et la qualité des eaux en veillant notamment à :
 - o contribuer au bon fonctionnement du grand cycle de l'eau, en agissant contre le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols par la protection et le développement du bocage, en améliorant la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux aquatiques ;
 - o prendre en compte la protection de la ressource en eau potable et son bon approvisionnement ;
 - o développer la capacité épuratoire collective ou individuelle ;
 - o optimiser et mettre en œuvre les systèmes de collecte et traitement des eaux usées (stations d'épuration) existants aux nouveaux besoins induits.
- Promouvoir l'autonomie énergétique en s'inscrivant dans la transition énergétique en mettant l'accent sur la sobriété, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables :
 - o Contribuer à réduire l'empreinte carbone en privilégiant le renouvellement urbain, la compacité des formes urbaines, la mixité fonctionnelle en centralités communales, etc.
 - o Favoriser la rénovation énergétique
- Contribuer à la production d'énergies renouvelables
- Prévenir les risques littoraux liés spécialement aux submersions marines et au recul du trait de côte en assurant, comme prévu par la « stratégie de gestion des risques littoraux » approuvée par la communauté :
 - o Une veille sur la surveillance et le suivi du littoral
 - o Une prise en compte des risques côtiers dans le PLUI-H en y cartographiant l'érosion côtière et la submersion marine
 - o Une intégration des risques côtiers dans l'aménagement en recherchant l'adaptation des réseaux, du bâti, du littoral
 - o Une poursuite de la gestion naturelle sur les sites à faible risque (gestion souple, laisser faire, renaturation)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ▶ prend acte du débat qui s'est tenu sur les orientations générales du PADD du projet de PLUI-H de la CCPI ;
- ▶ souhaite que le PADD :
 - intègre un diagnostic et des propositions pour valoriser l'offre locale ;
 - détaille davantage son projet en matière de logement social et précise notamment l'orientation n°5 de l'axe 2 intitulée « Renforcer l'offre de logement social ».
- ▶ dit que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet du PADD ;
- ▶ précise que la présente délibération sera transmise :
 - au Président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise ;
 - au Préfet et fera l'objet d'un affichage pendant un mois au moins sur le site internet de la Commune.



Quand ?

Mercredi : 10h00 – 12h00 (nouveau créneau) et 16h00 – 19h00

Vendredi : 17h30 – 19h00

Samedi : 10h30 – 12h00 et 17h30 – 19h00

Dimanche : 10h30 – 12h00

Les services proposés :

Les emprunts : Via une cotisation à jour, (20€/ an / famille, 15€/ si carte individuelle ou 15€/ estivants), les abonnés peuvent emprunter pour une durée de 3 semaines :

6 livres / personne

3 audios/ personne

2 jeux de société / foyer

2 DVD ou 1 série adulte/ foyer

2 DVD ou 1 série enfant / foyer



Plusieurs nouveautés ont été achetées et ceci, dans tous les rayons de la médiathèque, aussi bien chez les enfants que chez les adultes. N'hésitez pas à venir les découvrir ! Découvrez - les également sur le portail de la médiathèque : <https://www.mediatheque-ty-boukin.fr/index.php/nouveautes>.

LIRE C'EST GRATUIT ! (Pour les enfants)

Depuis le 1^{er} juin, les enfants peuvent venir emprunter gratuitement des ouvrages à la médiathèque, Renseignements au 02 98 84 01 13 ou mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

Appel aux bénévoles :



Venez rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles

Permanence d'1h30, soit le mercredi – le vendredi – le samedi ou le dimanche, selon vos disponibilités.

Contact : 02 98 84 13 23 ou mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

SYREN, les ressources numériques vous connaissez ?

En tant qu'abonné à la médiathèque, vous pouvez bénéficier de ressources en ligne, comme la vidéo à la demande, la presse, des livres numériques, la cinémathèque de Bretagne et bien d'autres.

Inscriptions : Lydie, agent communal sera présente pendant **la permanence du vendredi soir de 17h30 à 18h30** pour vous aider à vous inscrire sur le portail du département.



Renseignements et inscriptions :

Site Internet : <http://www.lampaul-plouarzel.fr/vie-associative-et-culturelle/mediatheque>

Facebook : <https://www.facebook.com/Mediatheque-Ty-Boukin>

Portail : <https://www.mediatheque-ty-boukin.fr/>

Du côté des animations...

Nous partons en octobre, sur le mois de l'imaginaire !



Le Mois de l'Imaginaire, c'est une grande fête dédiée aux littératures de l'Imaginaire : fantasy, fantastique, science-fiction et tous les sous-genres qui les nuancent.

Découvrez ci-dessous nos animations favorisant cette thématique !

Exposition sur les fées
Du 7/10 au 3/11/2024



A L'ÉTAGE DE LA MÉDIATHÈQUE

Exposition visible le

- le mercredi 10h00 - 12h00 et 16h00 - 19h00
- Vendredi: 17h30 - 19h00
- Samedi: 10h30 - 12h00 et de 17h30 - 19h00
- Dimanche: 10h30 - 12h00

Ouvert à tous !

Médiathèque Ty Boukin
Rue du Gouérou
02 98 84 13 23
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

SOIRÉE PYJAMA
(Lecture et jeux)

VENDREDI 18 OCTOBRE 2024
DE 20H00 A 21H30

Un monde féerique !

Gratuit
Sur inscription

Pour les 3/9 ans



Médiathèque Ty Boukin - 02 98 84 13 23
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

GRATUIT !

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Mardi 22 Octobre 2024
de 20h30 à 22h30



A PARTIR DE 10 ANS !



Il n'y a pas d'âge pour s'amuser ! Sur inscription

Médiathèque Ty boukin - 02 98 84 13 23
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

ATELIER ECRITURE
Mercredi 23 Octobre 2024
de 14h00 à 16h00

Animé par
BLEUENN GUILLOU
Autrice et éditrice

Ados/adultes



GRATUIT

Sur inscription

Médiathèque Ty boukin - 02 98 84 13 23
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

MERCREDI 23 OCTOBRE 2024
16h30 - 17H30

Médiathèque Ty Boukin
Rue du Gouérou
29810 Lampaul-Plouarzel
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

Rencontre avec
BLEUENN GUILLOU
autrice des livres
"LE TRIBUT DES DIEUX ET CONJURATIONS"



OUVERT À TOUS

Médiathèque Ty Boukin - 02 98 84 13 23
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

30 OCT 2024
20H00 - 22H00

à partir de 10 ans !

CINE Halloween



Médiathèque Ty Boukin
Rue du gouérou - 29810 Lampaul-Plouarzel
Inscriptions au 02 98 84 13 23
mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

Pour toutes les Communes

Des stages pour toutes et tous sont proposés par l'Ecole de musique. Quand on est plus calme et posé, on progresse vite – c'est le principe du stage – et en douceur.

Stage batterie - percussions

Samedi 12 octobre, à l'espace culturel de St Renan
Stage adultes et enfants (à partir de 8 ans) 9h30-12h30
Tarifs : enfant 12.5€, adulte 15€
Renseignements et réservations :
nathalie.leflem@ccpi.bzh **02 98 84 97 60**

Dirigé avec passion par Yvonnick Tanguy, le stage permet de perfectionner les différentes techniques de caisse, la pulsation commune, la polyrythmie et s'épanouir sur du jeu collectif. Indispensable pour tous les batteurs et perfectionnistes !

Stage jazz

Les 21, 22 et 23 octobre, à l'espace culturel de St Renan
Stage d'ensemble jazz 18h-21h
Tout instrument, tout niveau à partir de l'autonomie avec son instrument.
Renseignements et réservations :
nathalie.leflem@ccpi.bzh **02 98 84 97 60**

Trois séances de 2h30 animées par Philippe Cleton pour faire progresser sa technique instrumentale, le phrasé, le jeu en pupitre, le son de groupe, les arrangements

et l'improvisation. Du blues au funk en passant par le hard bop, le latin, tous les styles sont les bienvenus... tant que ça déménage. Les sessions auront lieu à chaque vacance.

Stage Ensemble à cordes

Les 21 et 22 octobre, à l'espace culturel de St Renan
Stage d'ensemble à cordes sur deux jours
Niveau 1 : 9h30-11h
Niveau 2 : 11h-12h30
Pour les violonistes et violoncellistes, du débutant au confirmé.
Renseignements et réservations :
nathalie.leflem@ccpi.bzh **02 98 84 97 60**

A chaque vacances, Van-Hien Bui dirigera les deux ensembles (niveau 1 et 2) pendant deux séances d'1h30 chacune. Les répertoires de l'année sont des ponts jetés entre les époques et les différentes régions du globe. Ils aborderont la musique suédoise et sud-américaine, les musiques baroques (Bach, Vivaldi...) et les Beatles. Ces mélanges éclectiques et passionnants sont aussi un clin d'oeil au projet avec l'Ensemble Matheus autour de Bach et Beatles qui permettra aux ensembles à cordes ainsi qu'au nouvel orchestre symphonique de l'école d'être accompagnés par des musiciens de Matheus et de partager la scène avec eux pour une expérience hors du commun.



Maison de l'enfance - 15 street-lannoc - 29810 Plouarzel
02-98-89-33-47 - Afr.plouarzel@wanadoo.fr

LES BRICOLEURS DU DIMANCHE : Ne plus jeter, apprendre à réparer...

L'équipe de bénévoles vous attendent avec vos appareils à réparer. Dans un lieu convivial, entourés de personnes avec diverses compétences équipées d'outils, venez donner une deuxième vie à vos objets. **Accès ouvert à tous.**

Nouveautés : ouverture 2 fois par mois
Rendez-vous : le Dimanche 6 Octobre 2024 et le Dimanche 20 Octobre 2024 de 9h30 à 12h.

Lieu : Maison de l'enfance de Plouarzel
Participation : 1€

CAFÉ POUSETTES

C'est un espace – jeux pour les enfants de 0 à 3 ans non scolarisés, accompagnés de leurs parents.
Ouvert de 9 h 30 à 12 h, sans inscription gratuit.
Pour favoriser l'éveil et la socialisation des jeunes enfants, pour échanger entre parents, dans un espace convivial et chaleureux.
A Lampaul-Plouarzel chaque Lundis à la Médiathèque.
Ouverture pendant les vacances scolaires le lundi 28 octobre 2024.

LA TY FRIP BOUTIK

Le mardi et jeudi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00 Ouverture première semaine des vacances du 21 octobre au 26 octobre 2024

Maison de L'enfance PLOUARZEL

Ouvert à tous

Vous trouverez des vêtements de toutes tailles (bébés, enfants, adultes, grossesse etc...) à **petits prix**
La Ty frip boutique : une action solidaire, sociale et écologique

ATELIER CUISINE

Venez-vous initier à la grande cuisine avec le chef Enguerrand Mahé. Par groupe de 8 personnes (adultes) vous préparerez un menu (entrée, plat, dessert) les ingrédients sont fournis.

Dates : le Mardi 22 octobre 2024 de 10h00 à 13h00 ou le Vendredi 25 octobre 2024 de 18h00 à 21h00.

Menu :

Octobre:

*Pavé de veau Breton à l'ail doux, au thym et au potimarron

*Déclinaison de raisins et biscuit façon sablé Breton

ANIMATION FAMILLE

ATELIER GRANDS PARENTS-PETITS ENFANTS

Atelier CUISINE en duo coût : 20€/DUO
Mardi 22 octobre 2024 de 14h00 à 16h00

Petite cuisine salle polyvalente Plouarzel

Menu :

- Carotte cake à la noisette
- Chaud-froid banane kiwi
- Petits chocolats maison (noir eu sarrasin, au lait et pralin, blanc et sésame)

Inscription Obligatoire : 02-98-89-33-47(Places limitées)

JEU DE PISTE HALLOWEEN

Mercredi 23 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 au stade des dunes à Lampaul-Plouarzel

La sorcière de porspaul à besoin de votre aide pour préparer sa potion magique.

Venez participer à ce jeu grandeur nature, sous la forme d'une chasse aux trésors sur le thème d'halloween à faire en famille.

Tarif : 3€ / enfants

Goûter offert, ouvert à tous

Inscriptions obligatoires : **02 98 89 33 47**

BAL DES SORCIERS ET SORCIÈRES

L'association Familles Rurales de Plouarzel organise « **LE BAL DES SORCIERS ET SORCIÈRES** »

Le Jeudi 31 OCTOBRE 2024 de 15h à 18h (salle du Kruguel à Lampaul-Plouarzel)

Inscriptions obligatoires avant le **Mardi 29 OCTOBRE 2024** au **02 98 89 33 47**

Tarif : 3€/pers (adhérent familles rurales) 5€/pers non-adhérent familles rurales)

(Comprend 1 boisson, 1 crêpe et un sachet de bonbons à chaque enfant)

> Accueil de Loisirs Municipal 3/12 ans

PROGRAMME DES MERCREDIS

Dates	Matin	Après-midi
• Mercredi 02 Octobre	Loup d'automne	Tortue mosaïque
• Mercredi 09 Octobre	 Médiathèque	Baguette fée & magicien
• Mercredi 16 Octobre	 Atelier cuisine « Halloween »	Activité d'Halloween

*Programme donné à titre informel sous réserve d'être modifiable.

L'accueil de loisirs fonctionne tous les mercredis en période scolaire ; En journées ou ½ journées avec le repas ou pique-nique compris. Il se situe au complexe de l'enfance, rue de molène à LAMPAUL-PLOUARZEL.

Comment s'inscrire :

1- Il faut remplir un dossier d'inscription à la mairie, qui est valable toute l'année scolaire.

C'est le même dossier valable pour le périscolaire et le self.

2- Puis s'inscrire à l'année, par période ou par semaine ; sur le portail parents selon les modalités et délais d'inscriptions <https://www.logicielcantine.fr/lampaulplouarzel>

3- Ou, dépassé le délai d'inscription, directement au complexe de l'enfance par mail ou téléphone possible selon le nombre de places disponibles.

espaceenfance@lampaul-plouarzel.fr / 02.98.84.11.59

ou 06 02 03 43 87 - Laëtitia MICHON Responsable ALSH

Les horaires :

- Journée : 9h à 17h30 ; ½ journée : 9h à 13h30 ou de 12h à 17h30. Un accueil est prévu dès 7h et jusqu'à 19h. (pré ou post accueil + 0.70)

Tarification selon QF.

Applicables selon le quotient familial CAF.

Possibilité de régler en chèques vacances et Cēsu.

Frais de garde des enfants de -6 ans déductibles dans l'avis d'imposition.

Quotient familial	^{1/2} Journée	Journée
Tranche 1 ≤ 399 €	6.11€	8.61€
Tranche 2 de 400 à 599 €	7.54 €	10.08 €
Tranche 3 de 600 à 899 €	9.4 €	12.02 €
Tranche 4 de 900 à 1 399 €	10.59 €	15.25 €
Tranche 5 ≥ 1 400 €	11.23 €	18.11 €

> Accueil de Loisirs Municipal 3/12 ans

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'accueil de Loisirs est un lieu où l'enfant est reconnu et respecté en tant qu'individu citoyen, mais c'est aussi et avant tout un lieu où l'enfant doit pouvoir s'amuser et se détendre tout en respectant des règles de vie en collectivité.

L'objectif est de vivre dans la joie et le bien-être de chacun, un temps d'accueil de loisirs essentiel au besoin et au bonheur de l'enfant, caractérisé par une grande place laissée au jeu, à la détente et à la vie de groupe.

Des espaces dédiés sont à la disposition des enfants avec : un « espace animaux et poupées », un « espace dessins et activités manuelles », un « espace constructions et voitures », un « espace jeux de société et puzzles », un « espace cuisine » et un « espace lecture ».

Le projet d'activités élaboré par une équipe d'animateurs diplômés et expérimentés, est axé autour des notions de découverte, d'expérimentation, de création et d'imagination.

Journée type accueil de loisirs

- 7h-9h - Accueil enfants/parents-jeux libres
- 9h-9h30 - Regroupement et règles de vie
- 9h30-11h - Activités (voir programme)
- 11h-11h45 - Activités extérieures
- 11h45-13h - Accueil des enfants en a.p.m. et repas
- 13h-13h30 - Départ des matinées 13h30/accueil des parents-jeux libres
- 13h-14h30 - Temps calme ou relaxation pour les plus grands / sieste pour les plus jeunes
- 14h30-16h - Activités
- 16h-16h30 - Activités extérieures
- 16h30-17h30 - Goûter et rangement
- 17h30-19h - Accueil des parents-jeux libres

> Restauration scolaire

Menu du 23 SEPTEMBRE au 18 OCTOBRE 2024

Sous réserve de modifications éventuelles

Lundi 23 Septembre Salade de Tomates Brochette de poulet citron thym Brocolis Compote et Biscuit	Mardi 24 Septembre Melon Dahl de Lentille Boulgour  Fromage  et Fruits 	Mercredi 25 Septembre Salade Maïs Surimi Crozet à la bolognaise Laitage Fruits 	Jeudi 26 Septembre Feuilleté Fileté Tomato Poêlé de Légumes Liégeois 	Vendredi 27 Septembre Menu US Coleslaw Jambalaya (riz, poulet, saucisse fumé, tomate) Cheesecake
Lundi 30 Septembre Salade Pastèque Féta Blanquette de Veau Riz  Ile flottante	Mardi 1^{er} Octobre Chou blanc  dés de Jambon Poulet Rôti Petit Pois  Fromage  et Fruits 	Mercredi 2 Octobre Radis Coco à la tomate Saute de Porc  Fromage  et Fruits 	Jeudi 3 Octobre Carottes râpés  Galette Végétarienne Chèvre tomates Salade verte  Fromage +Mousse Chocolat	Vendredi 4 Octobre Salade blé emmental et surimi  Poisson blanc sauce poivrons Poêlée de Légumes Laitage
Lundi 7 Octobre Charcuterie Escalope Viennoise Poêlée de Légumes au pesto Laitage et Fruits	Mardi 8 Octobre Pamplemousse Lasagne Végétarienne Salade Verte  Fromage et Compote 	Mercredi 9 Octobre Concombre  Curry d'Agneau Blé  Fromage et Oreillon de pêche	Jeudi 10 Octobre Duo carottes  et céleri Poisson Pané  Purée de courgettes  Fromage  et Fruits 	Vendredi 11 Octobre Salade verte au comté  Sauté Bœuf Bourguignon Pâtes  Fromage  et Fruits 
Lundi 14 Octobre Semaine du goût – Autour des sens – Goûter Velouté de Châtaignes Curry de dinde lait de coco Frites de patate douce Fromage aux noix Raisin	Mardi 15 Octobre Semaine du goût – Autour des sens – Voir Duo de carottes Maïs Rôti de bœuf sauce verte Purée de potiron Fromage blanc à la fraise	Mercredi 16 Octobre Semaine du goût – Autour des sens – Entendre Nuggets de blé Petit pois  Mille feuilles	Jeudi 17 Octobre Semaine du goût – Autour des sens – Sentir Mozzarella Stick Sauté de Porc  Sauce Maroilles  Riz  Ananas	Vendredi 18 Octobre Semaine du goût – Autour des sens – Toucher Bâtonnets de crudités Poisson meunière  Beignet de chou-fleur Yaourt et Madelon

 Repas à thème
  Repas sans viande, produits issus de l'agriculture biologique principalement dans la mesure du possible
  Produits label Bio
 Label MSC
  Label Rouge
  Produits à Haute Valeur Environnementale
  AOP/IGP
  Surgelé
  Label Bleu-Blanc-Coeur
 Service Cantine : 02.98.84.13.33 ou restaurantscolaire@lampaul-plouarzel.fr / Service Périscolaire : 02.98.84.11.59 ou espaceenfance@lampaul-plouarzel.fr

ASSOCIATION L'EXPERIENCE SENSIBLE

Méditation en mouvement du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024 de 9h à 10h au Kruguel (10€ la séance - 40€ les 5 séances). Prévoir 10€ d'adhésion à l'association. Merci de contacter Agnès au 06 87 39 10 27 si vous êtes intéressé(e).

LA TROUPE DES PLANCHES ET DES VACHES ACCUEILLERA AU KRUGUEL

- **Le Samedi 5 octobre à 20h**, la troupe du Conquet, *Les Zigafarces*, avec sa pièce «L'Orchestre» de Jean Anouilh, mise en scène par Xenia Moysan :

Dans une ville d'eau, un orchestre vient distraire les curistes. Chaque musicien raconte des épisodes de sa vie devant les spectateurs (amour, jalousie, jeunesse, vieillesse, maladie, mort...) Théâtre, danse, musique, partageant ce moment de vie teinté de toutes les émotions.

Entrée au chapeau

- **Le samedi 9 novembre à 20h**, la troupe de Plougonvelin, *Les Autres*, avec sa pièce «Testamort» écrite par Sébastien Mignon et mis en scène par Sébastien Mignon et Claudie Favennec :

Robert, riche célibataire à l'article de la mort, se rend compte qu'il est seul et se demande à qui léguer sa fortune ? Pourquoi pas à ses ex ? Pour être sûr de son choix, Robert décide de «tester sa mort» en convoquant Tim et Dominique, ses ex, pour la lecture de son «testamort». Seulement, Marie-Caroline, son avocate, à ses côtés depuis des années, ne l'entend pas de cette oreille !

Entrée au chapeau

ASSOCIATION LAMBAOL

Réunion mensuelle, samedi 26 octobre 2024 à 17h00, salle Pors Ar Marc'h du Kruguel.

LA COMPAGNIE DES PLANCHES ET DES VACHES ET SON INTERVENANTE DOROTHÉE

propose un atelier théâtre pour les enfants de primaire (6-10 ans).

Il reste encore quelques places !

Tous les mercredis 16h15/17h15 - Salle Kruguel

Cotisation annuelle : 130 euros - Spectacle en fin d'année

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter

contact@desplanchesetdesvaches.org

Des stages pour enfant, pré ado et ado/adulte seront proposés durant les vacances scolaires.

ADMR DU PAYS D'IROISE : Maison ADMR Ty Cocon à Plouarzel

L'ADMR propose :

- **le 2 octobre** à 15h un Goûter discut' autour de la cohabitation intergénérationnelle avec Tiss'âges.

- **Le 4 octobre** à 15h lecture d'extraits du livre « Aidants Intenses Aimants » par l'auteur Bernard Rambaud : évocation sensible de son parcours d'aidants auprès de ses parents. Entrée libre, tout public.

- A L'Artpenteur, Saint Renan : Soutien aux aidants et aux jeunes retraités : 2 cycles d'art thérapie proposés **à partir du 7 octobre**. Gratuit. Renseignements : 06 76 99 63 27

lpigent@admr29pi.org



GRATUIT

L'ADMR PROPOSE UN PROGRAMME D'ACTIVITES

OUVERT À TOUS LES + DE 60 ANS, AUX PROCHES AIDANTS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2024

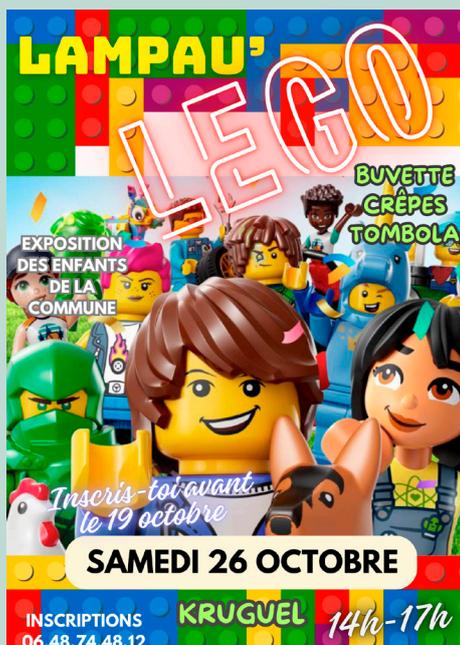
- Jeudi 19 septembre / 10h-13h : ATELIER CUISINE + REPAS
- Vendredi 20 septembre / 14h30-16h30 : ATELIER SOMMEIL
- Mardi 24 septembre / 10h-11h15 : ATELIER EQUILIBRE PREVENTION DES CHUTES
- Mardi 24 septembre / 14h30-16h30 : ATELIER "ECRITURE POSITIVE"
- Vendredi 27 septembre / 14h30-16h30 : ATELIER SOMMEIL
- Mardi 1er octobre / 10h-11h15 : ATELIER EQUILIBRE
- Mardi 1er octobre / 14h30-16h30 : ATELIER "ECRITURE POSITIVE"
- Mercredi 2 octobre / 15h-17h : **GOUTER DISCUT'** avec Tiss'âges : découvrez la cohabitation intergénérationnelle !
- Jeudi 3 octobre / 15h-16h30 : ATELIER SOPHROLOGIE
- Vendredi 4 octobre / 15h-16h30 : Rencontre lecture avec Bernard Rambaud, auteur du livre "Aidants Intenses Aimants"
- Lundi 7 octobre / 14h30-16h30 : ATELIER SOCIO-ESTHETIQUE
- Mardi 8 octobre / 10h-11h15 : ATELIER EQUILIBRE
- Mardi 8 octobre / 14h30-16h30 : ATELIER "ECRITURE POSITIVE"
- Vendredi 11 octobre / 14h30-16h30 : ATELIER SOMMEIL
- Lundi 14 octobre / 10h-11h30 : ATELIER MEMOIRE
- Mardi 15 octobre / 10h-11h15 : ATELIER EQUILIBRE
- Mardi 15 octobre / 14h30-16h30 : ATELIER "ECRITURE POSITIVE"
- Jeudi 17 octobre / 15h-16h30 : ATELIER SOPHROLOGIE
- Vendredi 25 octobre / 14h30-16h30 : ATELIER SOMMEIL

SEMAINE BLEUE

Renseignements et inscriptions
Tel. 06 76 99 63 27 / ou mail : lpigent@admr29pi.org
PROGRAMME COMPLET sur : www.admr-paysdiroise.fr



> Vie Associative



> Services et Numéros Utiles

PORTS

Porspaul : s'adresser en Mairie

Porscave – Aber Ildut : Capitainerie

☎ 02 98 04 36 40 ou ☎ 06.31.93.58.71

SANTÉ

Cabinet des Docteurs Alexandre LAUBEL
et Elisabeth BOUREILLE

15 bis rue de la Mairie

☎ 02 90 87 29 00 ou en ligne sur keldoc.com.

Ostéopathe : Nicolas Le Roux Ostéopathe est heureux de pouvoir vous recevoir dans **son nouveau cabinet qui se situe désormais au 5 bis rue du Carpont à Lampaul Plouarzel**. La prise de RDV se fait toujours au **06 42 76 98 67** ou sur Doctolib.

Pharmacie du Grand Large 1, rue de Brest

☎ 02 98 84 01 17

Pharmacies de garde le dimanche.

Composez le **3237**

Cabinet de kinésithérapie : Madame RINN. 7, rue du Gouérou

☎ **02.98.32.91.80. sur rendez-vous.**

Dentiste de garde le dimanche :

☎ **02.98.90.55.77** de 9h00 à 12h00

INFIRMIÈRES

Cabinet HAMON- LE COZ

Cabinet PELLE-RANNOU

Mr MAGGIONI

Mme BEGOC - Mme GARNIER-BERROU

☎ 02 98 84 09 91

☎ 02 98 89 67 86

☎ 06 59 61 95 41

☎ 02 98 89 39 70

URGENCES

Pompier : **18**

SAMU29 : **15**

Gendarmerie : **17**

CROSS CORSEN **196** (depuis un fixe ou un portable) ou **02.98.89.31.31**

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux sont autorisés : **Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h**

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNÉE

La préfecture nous rappelle son arrêté interdisant désormais de brûler à l'air libre tous les déchets.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée



Tél. : 02 98 84 01 13
E-mail : mairie@lampaul-plouarzel.fr



Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : bim@lampaul-plouarzel.fr